



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement

Question écrite n° 80491

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation de l'école française Colette de Hô-Chi-Minh-Ville au Vietnam, gérée par l'Agence de l'enseignement français à l'étranger, qui doit ouvrir ses portes à la rentrée prochaine. Cet établissement a été construit à proximité d'une décharge, ce qui pourrait causer de multiples problèmes pour la santé des élèves, mais est également mitoyen d'un terrain d'exécution de condamnés à mort. À l'issue de sa visite sur place en novembre 2009, Monsieur le Premier ministre avait indiqué que le Gouvernement français était sur la voie d'une résolution du problème, ayant obtenu l'assurance de la part des autorités vietnamiennes qu'elles allaient mettre un terme aux exécutions. Or force est de constater qu'il n'a pas encore été définitivement mis un terme à ces exécutions. Les parents d'élèves sont très inquiets et d'autant plus mobilisés sur le sujet que la rentrée de septembre approche. Aussi, elle lui demande quelles seront les mesures prises par la France afin de s'assurer que des exécutions capitales n'aient plus lieu sur le terrain situé à côté de l'école française Colette et que les élèves puissent ainsi fréquenter l'établissement dans de bonnes conditions.

Texte de la réponse

Avant de décider du déménagement de l'école française d'Ho Chi Minh-Ville dans ses nouveaux locaux à compter de la rentrée de septembre 2010, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est entourée de toutes les garanties nécessaires. La décharge, située à proximité de l'établissement, a été clôturée et un système de vidéo-protection a été installé pour assurer le contrôle autour de cet espace. Parallèlement, la qualité de l'air dans le quartier de la nouvelle école a fait l'objet de mesures précises. Celles-ci ont permis de relever que les standards enregistrés correspondaient à notre réglementation nationale. L'analyse de ces mesures a été effectuée dans des laboratoires français. De plus, la qualité de l'air dans le quartier du nouvel établissement est sensiblement, meilleure que celle des trois emprises auparavant situées dans le centre-ville. La présence, à proximité de la nouvelle école, d'un terrain où ont parfois lieu des exécutions constitue une difficulté particulière. Le Premier ministre a soulevé la question lors de sa récente visite au Vietnam. Les autorités gouvernementales et municipales lui ont donné l'assurance qu'il n'y aurait plus d'exécution sur ce terrain. Aucune exécution n'a eu lieu depuis trois mois et notre ambassade reste en contact avec les autorités vietnamiennes afin de s'assurer que cette situation perdure.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80491

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2010, page 6195

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13700